



Samedi décompter jours de congé

Par **crokette**, le **22/05/2013 à 11:48**

bonjour, je travaille dans le secteur de l'automobile. nous avons 30 jours de congés par an et lorsque nous prenons une semaine, la comptable nous décompte 6 jours (à savoir du lundi au samedi) alors que nous travaillons du lundi au vendredi n'est ce normal ? nsi c'est normal, combien a t'elle le droit de nous décompter de samedi ? rny a t'il un article qui le stipule et si oui, est il possible de l'avoir en retour svp ? rnje vous remercie par avancerncordialementrnCrokette

Par **Lag0**, le **22/05/2013 à 12:00**

Bonjour,rnOui, c'est parfaitement normal.rnVos congés sont décomptés en jours ouvrables, c'est pourquoi vous en avez 30 correspondant à 5 semaines.rnPour le décompte lorsque vous prenez des congés, on commence à compter le premier jour où vous auriez du travailler et on arrête le dernier jour ouvrable avant la reprise. Donc effectivement, si vous prenez une semaine complète cela fait 6 jours et si vous prenez un vendredi isolé, cela vous décompte 2 jours.rnA moins d'un accord particulier, il n'existe pas de nombre maximal de samedi "décomposables".

Par **crokette**, le **22/05/2013 à 16:04**

merci beaucoup pour cette réponse n'il parait que la comptable ne peut retirer que 5 samedis et que si l'on prend un vendredi après les 5 retenus elle ne peut retirer un 6° ou un 7°...rnest ce vrai ?

Par **Lag0**, le **23/05/2013** à **07:17**

Je crois vous avoir répondu :
"A moins d'un accord particulier, il n'existe pas de nombre maximal de samedi "décomptables".
Donc non, ce n'est pas vrai sauf si un accord d'entreprise ou la convention collective applicable le prévoit.